



Demande de Certificat d'urbanisme

cerfa
N° 13410*05

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- vous souhaitez connaître les règles applicables en matière d'urbanisme sur un terrain.
- vous souhaitez savoir si l'opération que vous projetez est réalisable.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

C U 0 1 6 0 2 4 2 1 X 0 0 3 3
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie,

le 30 08 2012 par **Gérard LIOT**



1 - Objet de la demande de certificat d'urbanisme

a) Certificat d'urbanisme d'information

Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.

b) Certificat d'urbanisme opérationnel

Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

2 - Identité du ou des demandeurs

Le demandeur sera le titulaire du certificat et destinataire de la décision.

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Vous êtes une personne morale

Dénomination :

N° SIRET :

Type de société (SA, SCI,...) :

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : **Maître Charles-Louis PROUST**

Prénom :

3 - Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : **79** Voie : **avenue de Korb**

Lieu-dit : _____ Localité : **MANSLE**

Code postal : **16230** BP : **BP 70022** Cedex :

Téléphone : **05.45.20.35.16**

indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays :

Division territoriale :

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : **proust-associes@notaires.fr**

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

4 - Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : _____ Voie : **le renclus**

Lieu-dit : _____ Localité : **AUSSAC-VADALLE**

Code postal : **16560** BP : _____ Cedex :

Références cadastrales¹ : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 3) : Préfixe : **ZL** Section : **91** Numéro : **91**

Superficie totale du terrain (en m²) : **6 062 M²**

¹ En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

5 - Cadre réservé à l'administration - Mairie -

Articles L.111-11 et R.410-13 du code de l'urbanisme

État des équipements publics existants

Le terrain est-il déjà desservi ?

Équipements :

- | | | |
|------------------|------------------------------|------------------------------|
| Voirie : | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Eau potable : | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Assainissement : | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Électricité : | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

Observations :

État des équipements publics prévu

La collectivité a-t-elle un projet de réalisation d'équipements publics desservant le terrain ?

Équipements	Par quel service ou concessionnaire?	Avant le
Voirie	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Eau potable	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Assainissement	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Électricité	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

Observations :

6 - Engagement du (ou des) demandeurs

Je certifie exactes les informations mentionnées ci-dessus.

À MANSLE

Le : 25 août 2021



Signature du (des) demandeur(s)

Votre demande doit être établie en deux exemplaires pour un certificat d'urbanisme d'information ou quatre exemplaires pour un certificat d'urbanisme opérationnel. Elle doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

VENTE CTS JEAN-PIERRE / DARNAT et DOUTEAU/1079418/FC/CLP/

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

Références cadastrales : fiche complémentaire

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe : Section : ZL Numéro 91

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) : 2 165 M²

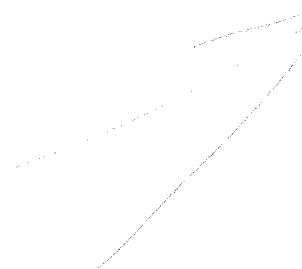
71 74
71 85

Préfixe : Section : ZL Numéro 92

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) : 3 516 M²

Préfixe : Section : ZL Numéro 94

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) : 146 M²



Préfixe : Section : ZL Numéro 95

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) : 0 M²

Préfixe : Section : B Numéro 1181

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) : 0 M²



Préfixe : Section : B Numéro 1182

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) : 32 M²

Préfixe : Section : B Numéro 1187

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) : 32 M²



Préfixe : Section : B Numéro 1188

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) : 31 M²



Préfixe : Section : B Numéro 1189

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) : 19 M²



Préfixe : Section : B Numéro 1190

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) : 121 M²



Préfixe : Section : Numéro :

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surféricie de la parcelle cadastrale (en m²) :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ
DE L'URBANISME

Note descriptive succincte du projet

Vous pouvez vous aider de cette feuille pour rédiger la note descriptive succincte de votre projet lorsque la demande porte sur un certificat d'urbanisme indiquant, en application de l'article L. 410-1 b, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

Description sommaire de l'opération projetée (construction, lotissement, camping, golf, aires de sport ...)

Une maison d'habitation de plain pied avec garage attenant
et piscine creusée.

Si votre projet concerne un ou plusieurs bâtiments

- indiquez la destination, la sous-destination et la localisation approximative des bâtiments projetés dans l'unité foncière :

- Indiquez la destination et la sous-destination des bâtiments à conserver ou à démolir :

Vous pouvez compléter cette note par des feuilles supplémentaires, des plans, des croquis, des photos. Dans ce cas, précisez ci-dessous la nature et le nombre des pièces fournies.

Commune :
AUSSAC-VADALLE (024)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 326 D
Document vérifié et numéroté le 20/04/2020
A PTGC ANGOULEME
Par Isabelle POIGNAND
Inspectrice des Finances Publiques
Signé

PTGC
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
1, rue de la Combe
CS 72513 SOYAUX
16025 ANGOULEME CEDEX
Téléphone : 0545975700
Fax : 0545975861
ptgc.charente@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sousignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé le par géomètre à

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente 6463.

A , le

Modification selon les échanctions d'un acte à publier

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes la piquetage.
(2) Qualité de la personne signée (géomètre expert, Inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...).
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

Section : ZL
Feuille(s) : 000 ZL 01
Qualité du plan : P5 ou CP [40 cm]

Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 20/04/2020
Support numérique :

D'après le document d'arpentage dressé

Par M. ENNUYER, GE (2)

Réf. : 18243

Le 13/02/2020



Commune :
AUSSAC-VADALLE (024)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 325 H
Document vérifié et numéroté le 16/04/2020
A PTGC ANGOULEME
Par Isabelle POIGNAND
Inspectrice des Finances Publiques
Signé

PTGC
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
1, rue de la Combe
CS 72513 SOYAUX
16025 ANGOULEME CEDEX
Téléphone : 0545975700
Fax : 0545975861
ptgc.charente@dgfp.finances.gouv.fr

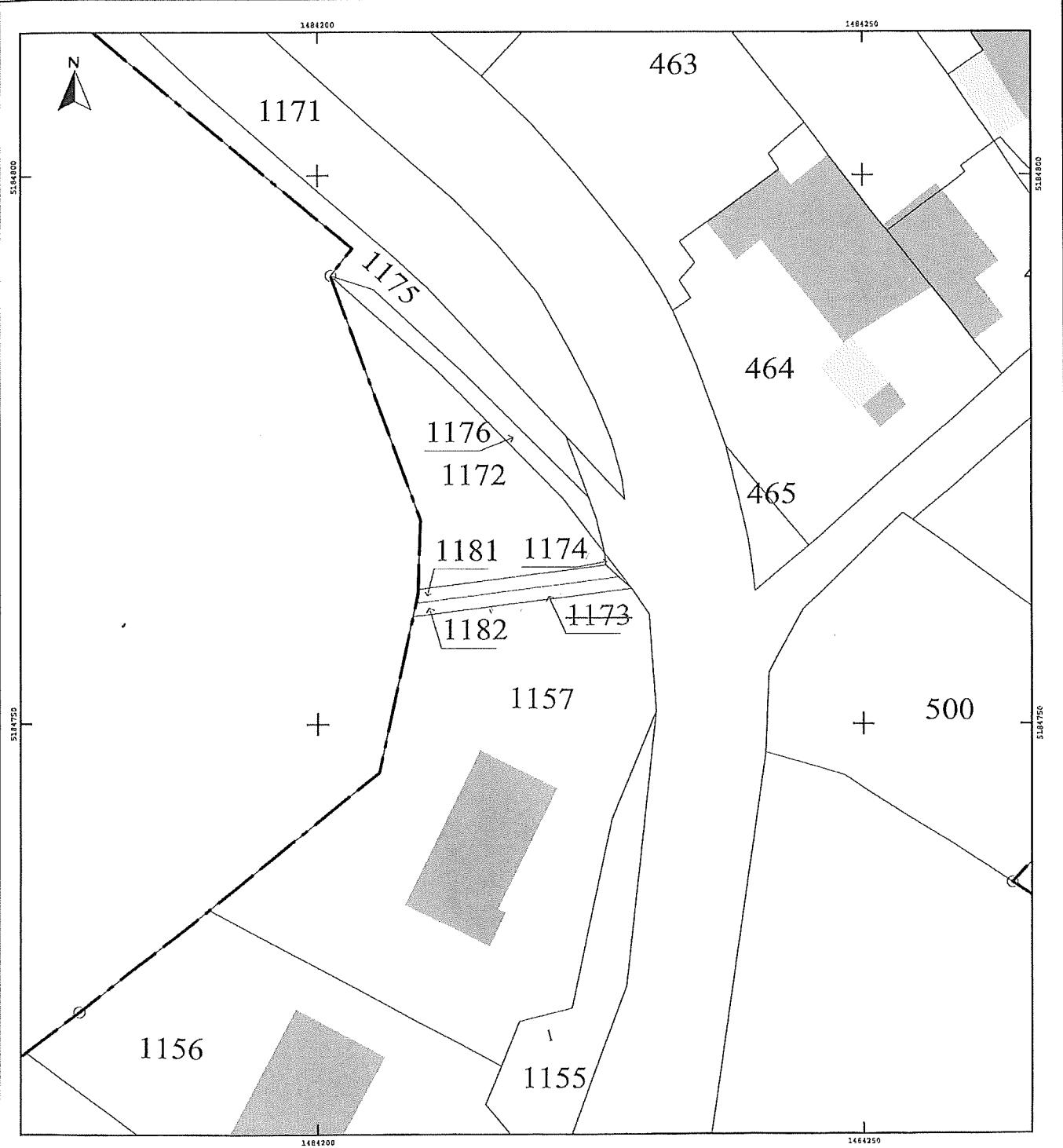
CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires susmentionnés (3) :
a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le _____ par _____ géomètre à _____.
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente demande 6463.

Section : B
Feuille(s) : 000 B 04
Qualité du plan : Plan non régulier
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 16/04/2020
Support numérique :

D'après le document d'arpentage
dressé
Par M. ENNUYER, GE (2)
Réf. : 18243
Le 13/02/2020

Modification selon les changements d'un acte à publier

(1) Rayez les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan révisé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent faire effectuer eux-mêmes la piquetage.
(2) Qualité de la personne agissant (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien entrainé au cadastre, etc...).
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié ou factoté exprimé, etc...).



Commune :
AUSSAC-VADALLE (024)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 230Y

Document vérifié et numéroté le 22/10/2020

A PTGC ANGOULEME

Par Laurent MOUYSSET
Inspecteur des Finances Publiques
Signé

PTGC
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
1, rue de la Combe
CS 72513 SOYAUX
16025 ANGOULEME CEDEX
Téléphone : 0545975700
Fax : 0545975861
plgc.charente@dgfp.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires susmentionnés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou dommage, dont copie ci-jointe, dressé le par géomètre à

Les propriétaires désignent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente 6463.

A , le

(1) Rayez les mentions toutes. La forme A n'est applicable que dans le cas d'une enquête (plan tenu à jour). Dans la forme B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.

(2) Qualité de la personne ayant effectué expert, inspecteur, géomètre ou technicien titré au cadastre, etc. . .).

(3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (maréchal-ferrant, avoué, représentant qualifié de l'autorité propriétaire, etc.)

Section : B
Feuille(s) : 000 B 04
Qualité du plan : Plan non régulier

Echelle d'origine : 1/1000

Echelle d'édition : 1/1000

Date de l'édition : 22/10/2020

Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage dressé

Par M. ENNUYER GE (2)

Réf. : 18243

Le 13/02/2020

Modification selon les énonciations d'un acte à publier

